

Paris, le 22 février 2022

**CONFRONTÉS À UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE INTERPELLENT
LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS
À TRAVERS 9 MESURES INDISPENSABLES POUR SAUVEGARDER LEUR FILIÈRE**

À quelques jours du Salon de l'Agriculture, INAPORC a décidé d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur la crise historique que traverse la filière porcine française. L'Interprofession propose ainsi 9 mesures indispensables à la sauvegarde d'une filière emblématique ancrée dans les territoires et la culture gastronomique française, participant activement à la souveraineté alimentaire du pays.

En effet, si les premières aides d'urgence accordées par l'État apportent une bulle d'oxygène aux 10 000 élevages de porcs français, elles ne suffiront pas à assurer l'avenir du secteur dans son ensemble qui représente 130 000 emplois dans l'Hexagone.

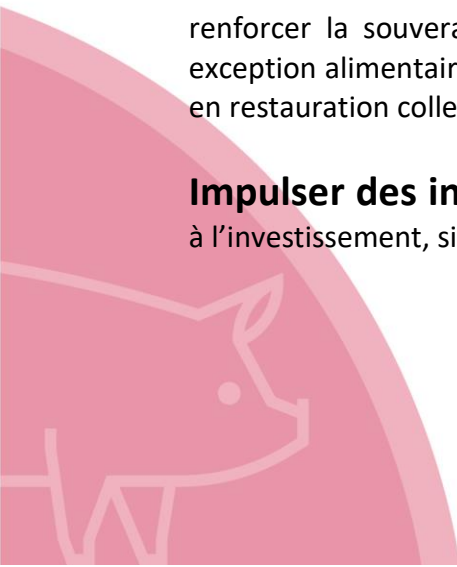
La filière, collectivement engagée dans une démarche de progrès permanent, veut préserver son modèle d'exploitations familiales à taille humaine pour continuer à proposer aux consommateurs français l'une des viandes les plus consommées et les plus accessibles à tous les budgets.

Les 9 mesures présentées par INAPORC permettront de répondre à la demande du marché national et de continuer à exporter les produits porcins non consommés en France.

Pour atteindre ces objectifs, les professionnels de la filière demandent de :

Réserver le droit d'évoquer la France aux seuls produits dont la matière première principale est d'origine française (drapeau français et/ou référence explicite à l'origine France). Il s'agit de permettre aux consommateurs de faire un choix éclairé favorisant le maintien des produits d'origine française dans leurs assiettes et ainsi renforcer la souveraineté alimentaire du pays. Parallèlement il convient de prévoir une exception alimentaire aux règles de la Commande publique pour l'achat de produits français en restauration collective afin de soutenir la production issue des territoires français.

Impulser des installations de jeunes éleveurs en filière porcine : aides à l'investissement, simplification administrative.



Arrêter la surréglementation par rapport aux autres pays d'Europe, simplifier et accélérer les procédures administratives.

La filière française ne peut pas être compétitive si elle a des contraintes supplémentaires dans un marché européen ouvert. Parallèlement, il convient de soumettre à étude d'impact environnemental et socio-économique les projets d'évolution réglementaire ayant des conséquences significatives sur les activités agricoles.

Renforcer les équipes export de l'État pour assurer une meilleure réactivité de la France sur les marchés internationaux. Pour mémoire, l'export concerne 30 % de la production française et valorise des pièces de découpe non consommées en France (pieds, oreilles...)

Lutter contre la Fièvre Porcine Africaine :

Mobiliser les pouvoirs publics français et les institutions européennes pour mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la propagation de la maladie en France et en Europe (notamment baisse de la densité des sangliers).

Poursuivre le travail de négociation avec les pays tiers et notamment les pays d'Asie pour obtenir des accords de zonage comme avec la Chine.

Objectiver l'information au consommateur.

Nutrition : prendre en compte la notion de repas complet pour refléter la réalité des pratiques alimentaires : un aliment ne peut pas s'évaluer seul. Il s'agit donc d'améliorer l'approche Nutri-Score® en ce sens.

Dénomination : Réserver aux produits à base de viande leurs appellations traditionnelles.

Baser toute prise de décision concernant la santé publique ou les conditions de bien-être animale sur des avis scientifiques publics ou reconnus.

Financer des travaux de recherche pour assurer la sécurité sanitaire des produits dans un contexte d'évolution des attentes sociétales, améliorer les conditions d'élevage, valoriser les coproduits dans le cadre de l'économie circulaire et poursuivre le travail sur la neutralité carbone.

Renforcer le dialogue entre les professionnels de la filière porcine et les consommateurs-citoyens ;

Mettre en valeur le modèle d'élevage familial français et de la culture alimentaire qui participent grandement à la dynamique des territoires et à la richesse gastronomique nationale.

À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. L'interprofession défend les intérêts de la filière porcine française et met en œuvre des actions collectives d'intérêt général. Elle est également un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

Arnault, Sandra & l'équipe Adocom
Service de Presse INAPORC
vous remercient de votre attention.
Tél. : 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr

 **ADOCOM®-RP**

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM